

TENIET-EL-HAAD

Culminant à 1 108 mètres d'altitude cette localité est située à 173 km au Sud-ouest d'Alger. En se dirigeant vers le Sud, s'étendent les hautes plaines, sur un itinéraire entre la vaste plaine du Chélif et celle du Sersou.



Climat méditerranéen avec été chaud.

HISTOIRE

Son origine est un village berbère situé près de l'oued.

Présence Française  1830 - 1962

La pénétration française dans l'Ouarsenis et le Dahra fut tardive. Dans ces régions montagneuses la colonisation française ne paraissait guère devoir prendre un grand développement, car si le climat n'est pas insalubre, les communications sont aussi difficiles que sont rares les districts véritablement fertiles.

En effet le DAHRA et l'OUARSENIS, moins longtemps rebelles à la présence française que la Kabylie, ont été, cependant, moins entamés par la colonisation européenne ; aussi bien l'absence de riches vallées comme celle du

SEBAOU, de riches bassins comme celui de MILA, n'a-t-elle pu que retarder l'arrivée de l'élément colonisateur. L'OUARSENIS compte moins de colons que le DAHRA.



L'OUARSENIS et le village BOU-CAID

Le massif de l'Ouarsenis s'étend entre le Chélif à l'est et au nord, l'Oued Mina à l'Ouest et le plateau du Sersou au Sud, à cheval sur les régions de MEDEA, DUPERRE, VIALAR, ORLEANSVILLE, RELIZANE et TIARET. Les principaux sommets sont le mont Achaoun (1 850 m) le Ras Elbrarit (1 750 m), les pics Sidi Abdelkader et Sidi Amar (1 985 m, au Nord de Bordj Bou Naama), le mont Tamedrara et le Kef SIGA.

TENIET-EL-HAÂD le « col du dimanche », sa vocation française prit corps dès 1843 lorsqu'un poste militaire, appelé alors Bordj, y fut installé pour protéger les populations conquises et couper les communications entre les troupes de l'Émir ABD-EL-KADER.



Le général MARGUERITTE a fait construire cette forteresse à TENIET-EL-HAAD, avec des murailles ceinturées par des meurtrières. Ces bâtiments fortifiés abritaient en dernier temps le 5^e RCA.

Ce camp a été créé pour des raisons stratégiques, notamment de surveillance, et aussi pour faciliter à nos troupes leurs différents mouvements dans cette région. Gaston MARQUET dans un article de presse d'alors nous révèle :
« ...On y traça une enceinte maçonnée et flanquée de tours comprenant une partie haute et une partie basse communiquant entre elles par une rampe.

« Dans la partie haute, était le réduit, dernier refuge où nos troupes pouvaient se retrancher si le camp venait à être forcé par l'ennemi. Autour du réduit se trouvaient le pavillon des officiers, la caserne pour 400 hommes, l'hôpital et le magasin aux subsistances...

« Dans la partie basse on avait édifié des écuries ainsi qu'un grand parc à bestiaux pour pouvoir subvenir aux besoins du ravitaillement des colonnes du Sud...

« Autour du Camp vint s'agglomérer une population civile qui, jusqu'en 1851, faute de concession de terre de canalisation, ne pût se développer aussi rapidement.... »



Le centre de colonisation

Source ANOM : Poste militaire occupé en 1843. Centre de population créé par décret du 2 août 1858, érigé en Commune de plein exercice par décret du 27 janvier 1869 avec deux annexes :

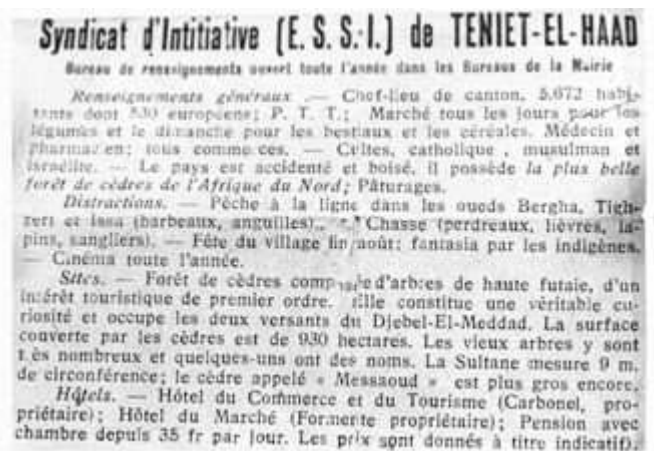
-**QUED GOUL** : Terre domaniale des Ouled AYAD remise à la colonisation en 1869. Le projet de création d'un hameau est abandonné et les terres sont loties en fermes en 1873-1874.

-**TAINÉ** : Centre de population créé officiellement par arrêté du 18 juin 1879. Dix lots de fermes sont vendus en 1906-1910 mais ne prospèrent pas. En déperissement dans les années 1930, TAINÉ est relevé à l'aide d'une partie des terres de la propriété POULOT (AÏN-SFA) lotie en 1948.

Il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956 (avec les douars Doui Hasseni et Ben Naouri).



La Mairie



Rapport de Jules DUVAL (1813/1870) Magistrat du Conseil général d'Oran (pages 212 et 213) :

Année 1859 : « Avant-poste militaire et agricole du Tell situé à 120 Km en ligne directe du littoral, au nœud de plusieurs vallées des affluents du Chélif, occupé en 1843. Il se compose d'un camp et de constructions élevées par une population civile attirée par la garnison.

Comme poste militaire, il fait partie de la ligne frontière du Tell, et relie TIARET à BOGHAR ; il surveille le passage des chaînes qui séparent le Haut Chélif du Bas Chélif, et qui interceptent les communications de l'Ouarsenis avec l'Est de la province d'ALGER.

Comme poste agricole, il est un foyer de colonisation dans ces hautes et incultes, mais fertiles régions. A défaut de territoire concédé, la culture n'a pu se développer et le pays se peupler autant que la fertilité du sol et la salubrité du climat y invitaient.

Cependant le nombre de colons augmentent sensiblement depuis 1851 et les cultures s'étendent. Une pépinière y a été fondée, et les tribus voisines y envoient leurs enfants en apprentissage.

A 2 km Ouest de TENIET-EL-HAÂD, se voit une magnifique forêt de cèdres de 3 000 hectares d'étendue, qui, bien aménagée, ferait de cette localité un centre industriel important : on y compte par milliers des arbres ayant 6 mètres de circonférence sur 18 à 20 de hauteur. Dans la forêt se trouve, à 3 Km environ du camp, et très-près de la route

même de la forêt, une source d'eau ferrugineuse, dont le docteur BERTHERAND, qui lui a consacré une notice, a constaté l'analogie avec celle de Bussang, Contrexéville, Forges, Spa, etc. Il l'a employé avec succès dans l'hôpital du camp. Un établissement régulier d'eaux minérales à TENIET-EL-HAÂD serait d'une économie évidente pour l'Etat et d'un intérêt réel pour la population algérienne en général.

Enfin cette localité réunit des avantages particuliers, sous le rapport commercial, comme station obligée des habitants du Sahara, quand ils se rapprochent du Tell pour la vente de leurs laines et l'achat de grains.

Statistiques officielles (en 1851) :

Territoire : 200,42 hectares dont 160 défrichés ; Plantations : 270 arbres plantés ;

Constructions : 132 maisons, 2 hangars, 4 écuries ou étables, 10 puits ou norias d'une valeur totale de 71 050 francs ;

Bétail : 10 chevaux, 4 ânes, 10 bœufs, 7 vaches, 6 chèvres, 22 moutons, 13 porcs ;

Matériel Agricole : 6 charrues, 2 voitures, 4 tombereaux ;

Cultures : sur 182 hectares cultivés, 64 étaient ensemencées en froment, 4 en légumes, 3 en prairies artificielles ;

Récoltes en 1852 : Sur 190 ha cultivés, elle est de 329 hl de blé dur, 1 293 d'orge – Valeur totale 10 248 francs ;

Population : qui était, à la fin de 1845, de 133 européens, s'était élevée, à la fin de 1852, à 210 européens plus 45 indigènes ; total 255 habitants ».



Le développement du lieu subit toutefois en 1853 un tremblement de terre destructeur pour les habitations. A la fin du 19^e siècle, TENIET-EL-HAÂD dépend du cercle de MILIANA de la province d'Alger, par décision gouvernementale du maréchal RANDON reprenant l'ancien découpage des Beys d'Alger et Miliana.

Elle devient Commune Mixte en 1896 ; elle englobait MARBOT et VIALAR, chef-lieu de canton et, plus tard, Sous-préfecture du département d'Orléansville.

Au recensement de 1851 il y avait 83 français et à celui de 1897 leur nombre sera de 593 habitants.

COMMUNE MIXTE de TENIET-EL-HAÂD



Elle est créée par arrêté gouvernemental du 27 avril 1876, en territoire militaire.

La Commune mixte civile est constituée par arrêté du 25 août 1880 à partir de territoires distraits des communes indigènes de TENIET-EL-HAÂD et de MILIANA.

En 1902 sa composition était la suivante – Source *Gallica* - :

TENIET-EL-HAÂD résidence de l'Administrateur :

.AÏN-EL-ANSEUR , douar : 2 119 habitants dont 10 français – Superficie 12 171 hectares ;
.BEN-NAOURI, partie de douar : 2 923 habitants dont 10 français – Superficie 19 277 ha ;
.BENI-LINTE (Beni lent), douar : 3 560 habitants dont 112 français – Superficie 39 905 ha ;
.BENI-MAÏDA, douar : 4 720 habitants dont 40 français – Superficie 47 002 ha ;
.BLED-BELGROUM, fermes : Superficie 181 ha ;
.BOURBAKI (Toukria), centre : 257 habitants dont 195 français – Superficie 3 365 ha ;
.DOUI-HASSENI, douar : 1 481 habitants – Superficie 28 398 ha ;
.DUTERTRE (Camp des Scorpions) centre : 28 habitants dont 28 français – Superficie 349 ha ;
.EL-KHEMAÏS, partie de douar : 2 177 habitants dont 23 français – Superficie 17 229 ha ;
.EL-MEDDAD, douar : 4 413 habitants dont 12 français – Superficie 16 999 ha ;
.HAROUMAT, douar : 2 748 habitants dont 18 français – Superficie 25 992 ha ;
.IGHOUD, partie de douar : 4 200 habitants – Superficie 20 205 ha ;
.LETOURNEUX (Derradgi), centre : 248 habitants dont 231 français – Superficie 2 541 ha ;
.LYRA (Ouled Cheikh), douar : 1 655 habitants - Superficie 13 749 ha ;
.KHOBBAZA, douar : 2 537 habitants dont 17 français – Superficie 14 764 ha ;
.MARBOT (Camp des chênes), centre : 103 habitants dont 28 français – Superficie 545 ha ;
.PONT-DU-CAÏD, centre : 107 habitants dont 48 français – Superficie 598 ha ;
.SIOUF, douar : 3 224 habitants – Superficie 15 590 ha ;
.TAZA, centre : 235 habitants dont 225 français – Superficie 2 381 ha ;
.TAZA, partie de douar : 1 546 habitants dont 10 français – Superficie 7 713 ha ;
.VIALAR (Tissemsilh), centre : 394 habitants dont 231 français – Superficie 2 527 ha ;

TOTAL : 38 675 habitants dont 1 228 français, dont 93 juifs, dont 109 étrangers – Superficie =291 081 ha

Sa dernière composition : - Source ANOM -

.DUTERTRE : Le centre de population de Camp-des-Scorpions, créé en 1888 (déclaration d'utilité publique par arrêté du 28 septembre), prend le nom de DUTERTRE par décret du 21 février 1889. Il est établi quelques années plus tard.

.MARBOT : Centre de population de Camp-des-Chênes créé par arrêté du 31 décembre 1879 (terrains expropriés par arrêté du 12 septembre 1881). Il est distraît de la commune mixte de DJENDEL au profit de la Commune mixte de TENIET-EL –HAÂD par arrêté du 25 novembre 1884. Le centre prend le nom de MARBOT par décision gubernatoriale du 25 mars 1896. Cette dénomination est officialisée par décret du 28 décembre 1915. Le centre est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville. Une section administrative spécialisée porte le nom de Camp-des-Chênes.

.PONT DU CAÏD : Création d'un hameau routier déclarée d'utilité publique par arrêté du 31 décembre 1879, terrains expropriés par arrêté du 12 septembre 1881. Renommé GENERAL-GOURAUD vers 1950, il est érigé en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

.TROLARD-TAZA : TAZA est tout d'abord une forteresse d'ABD-EL-KADER détruite à l'arrivée des Français. Le centre de population de TAZA, de la Commune mixte de TENIET-EL –HAÂD, créé en 1890, prend le nom de TROLARD-TAZA par décret du 22 septembre 1925. Le douar TAZA est issu du territoire de la tribu des SOUHAÏA délimité en constitué en un seul douar par décret du 17 octobre 1869.

Ils sont érigés en commune par arrêté du 4 décembre 1956, dans le département d'Orléansville.

Elle est supprimée par arrêté du 4 décembre 1956.

NOUS ETIONS en liberté

NDLR avant propos : L'auteur, Rémy MADAOUI, à 16 ans, s'engagea dans le FLN. Torturé par les siens à la suite d'une purge, il passa du côté de l'armée française. Il vit aux Etats-Unis, mais n'a pas oublié son Algérie natale.



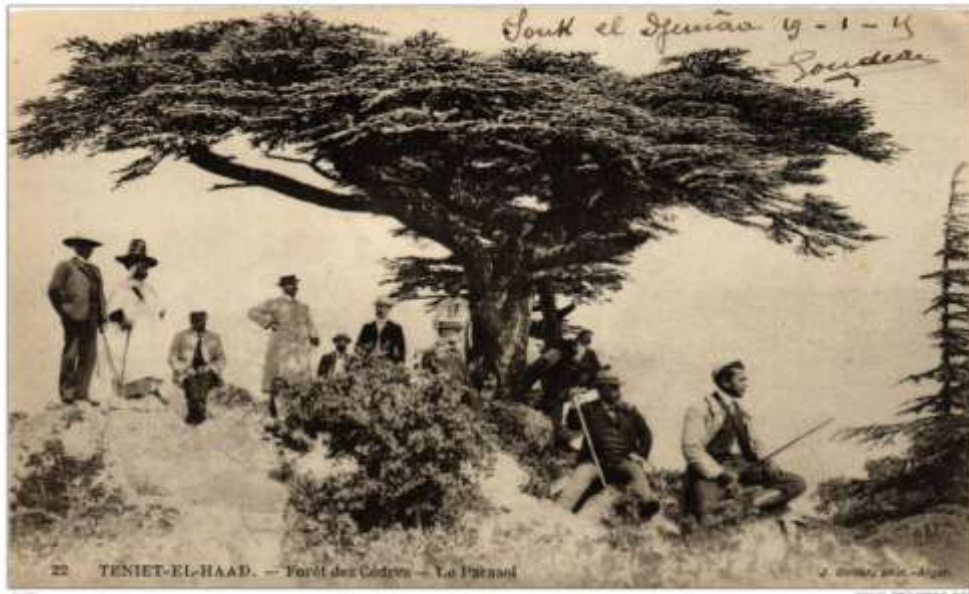
« Le récit autobiographique de Rémy MADAOUI plonge au cœur du brasier algérien. Voilà un jeune algérien de 16 ans qui, par idéalisme, rejoint le FLN. Il combat dans les maquis de la wilaya 4, au

Sud d'Alger, pendant 5 ans, à divers postes de responsabilité. Arrêté et torturé par les siens au cours de purges sanglantes, il s'évade et passe de l'autre côté : il devient officier de l'armée française, dans un commando de chasse qui traque ses anciens amis.

A 20 ans, il déserte par refus d'une Algérie FLN et passe à l'OAS. Il fait de la prison à la Santé.

Le livre est passionnant par le témoignage direct : récit de l'intérieur du maquis, de la vie de fellagha, des combats vus du côté FLN. Récit de l'affaire Si Salah, chef de la wilaya 4 reçu clandestinement à l'Élysée par DE-GAULLE, en fait, l'un des épisodes de la guerre que se livrent, à l'intérieur du FLN, deux camps, les modérés et les extrémistes, ceux qui veulent négocier, ceux qui veulent le pouvoir. Récit encore sur le travail des officiers de renseignement de l'armée française, sur les derniers mois de la guerre, l'OAS et ses dérives meurtrières.

Ce livre se devait d'apporter des éclaircissements sur la défaite de la démocratie du FLN originel et la marche sanglante de l'armée des frontières vers le pouvoir. Complots, "coups d'État", purges, assassinats, massacres, terrorisme aveugle et torture en composaient l'arsenal. Torture, cette inhumanité qui avait gangrené le FLN et l'armée française. Un récit inédit et inouï qui plonge au cœur de la guerre d'Algérie et en montre les contradictions, les zones d'ombre, les enjeux ».



-Auteur Rémy MADOUÏ -

Source : Cahier N° 3 du Figaro Magazine du 16 octobre 2004

De l'Algérie avant le 1^{er} novembre 1954, je n'ai en mémoire que des souvenirs d'enfance. La folie meurtrière et inutile qui a ravagé mon pays pèsera sur mon adolescence et ma jeunesse et l'exil sur ma vie d'adulte. Mes souvenirs de cet âge innocent sont profondément enracinés dans un terroir que mes ancêtres ont fécondé des siècles durant. Le village de TENIET- EL-HAÂD et les montagnes du MEDDAD éveillent des sensations dans une nature sauvage, voluptueuse, odorante et provoquent en moi de fortes émotions.



TENIET- EL-HAÂD, le "col du dimanche", mon village natal, fût tour à tour une capitale de tribus belliqueuses, un noyau de résistance à la colonisation, un centre administratif de l'Algérie française... pour redevenir un village rebelle ! Sa vocation française prit corps dès 1843 lorsqu'un poste militaire, appelé alors *bordj*, y fut installé pour

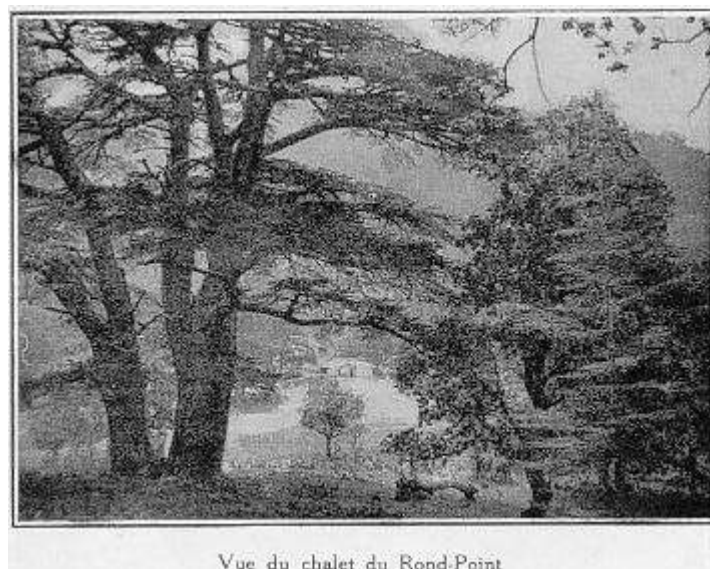
protéger les populations conquises et couper les communications entre les troupes de l'émir ABD-EL-KADER. Il fut consacré centre de colonisation le 2 août 1858 et devint le siège d'une Commune mixte, chef-lieu de canton et, plus tard, sous-préfecture du département d'Orléansville.

Ce qui distinguait TENIET des autres "villages de colonisation" était le peu de colons qui s'étaient installés dans la région. La terre était pauvre et ingrate et les habitants européens - plus de 600 - étaient des fonctionnaires, des entrepreneurs et des forestiers. Le contentieux né des appropriations de "terres indigènes" étant inexistant, les relations entre les communautés étaient harmonieuses.



Mais c'est surtout la montagne du MEDDAD et sa forêt de cèdres qui ont immortalisé TENIET. Guy de Maupassant écrivait : *"Mais ce qui m'a laissé au cœur les plus chers souvenirs en cette excursion, ce sont les marches de l'après-midi le long des chemins un peu boisés sur ces ondulations de côtes d'où l'on domine un immense pays onduleux et roux depuis la mer bleuâtre jusqu'à la chaîne de l'Ouarsenis qui porte sur ses faîtes la forêt de cèdres de TENIET-EL-HAÂD* ». (Texte publié dans *L'écho de Paris* des 10 et 15 février 1889, puis dans le recueil *La main gauche*).

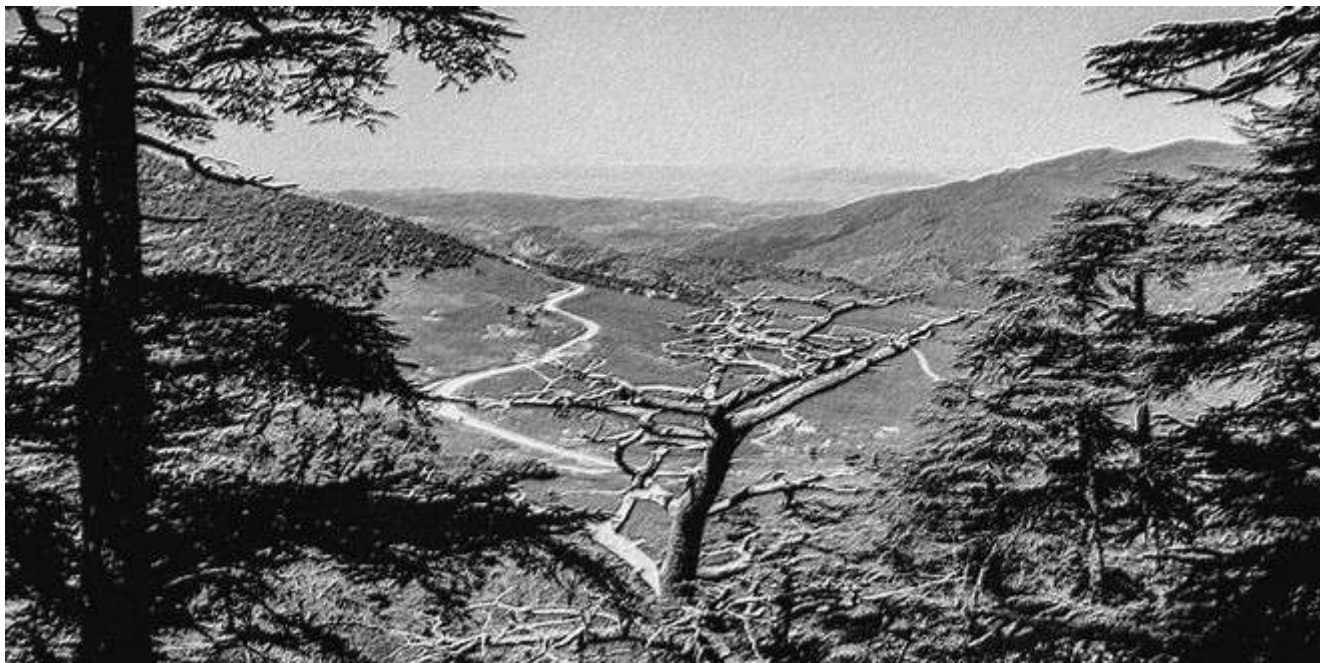
Il s'agit du Parc National des Cèdres du MEDDAD, connu sous le beau nom de *Paradis des Cèdres*. Il se trouve à quatre ou cinq kilomètres au Nord de TENIET, dernière étape avant les immensités désertiques sahariennes. La plupart de mes souvenirs d'enfance sont étroitement liés à cette majestueuse montagne couverte de cèdres. J'en connaissais tous les recoins, tous les mystères, toutes les odeurs... elle était aussi le paradis des enfants.



Elle était le champ de nos escapades interminables vers le Kef SIGA et son sommet le RAS-EL-BRARET, qui culmine à 1 787 mètres. Les chemins forestiers y étaient bien tracés et couverts d'herbes fraîches et vertes, douces aux pieds. De là-haut, le regard se promène dans un paysage alpin, sensation visuelle que j'ai retrouvée plus tard en Suisse ; le MEDDAD avait même son chalet, le Chalet JOURDAN ! A cette altitude, les cèdres sont superbes : les branches les plus élevées prennent la forme de champignons, de parasols, de dômes ; les autres branches semblent plonger vers le sol.

Puis c'étaient des courses effrénées sur les pentes du Kef SIGA vers le Rond-point des Cèdres et nos jeux de cache-

cache. Il était le lieu de prédilection de nos jeux d'enfants qui ne demandaient que des objets simples, billes, noyaux d'abricots, osselets et toupies de bois.



Un monde à la mesure de nos rêves :

Les seuls habitants du Parc étaient le garde champêtre et son adjoint. Nous les évitions autant que possible pour échapper aux nombreuses règles qu'ils voulaient nous imposer. A l'exception des pique-niques du week-end et des journées où les villageois fuyaient vers la montagne pour trouver un peu de répit lors des chaleurs caniculaires de l'été, il n'y avait pas âme qui vive au MEDDAD. Nous étions en liberté dans le paradis des cèdres. L'immensité du MEDDAD nous appartenait, nous devenions les pionniers d'un monde à la mesure de nos rêves. Comme il n'était qu'à quelques minutes à bicyclette du village, nous y allions souvent, parfois plusieurs fois dans la même journée et il était devenu l'asile idéal de mes nombreuses heures d'écoles buissonnières... C'est encore au Rond-point des Cèdres, centre d'un pré recouvert par un épais tapis d'une herbe moelleuse et odorante, que je volais mon premier baiser à une jolie vacancière. Le MEDDAD accueillait une colonie de vacances renommée et possédait une source ferrugineuse carbonatée, analogue aux SPA d'Europe, qui attiraient beaucoup d'estivants et de touristes. La saison touristique au MEDDAD était aussi celle de la chasse aux baisers et la rivalité entre toute une ribambelle de Don Juan en herbe était farouche.



Téniét el Haad - Colonie de vacances

La place du village est l'autre réserve de mes souvenirs d'enfance. Elle était le lieu de nombreuses rencontres de la communauté ténietoise. TENIET semblait vivre continuellement à l'heure de festivités : fêtes nationales et locales, mariages, baptêmes... la place, transformée en jardin public pour une grande part, prolongeait le parvis de

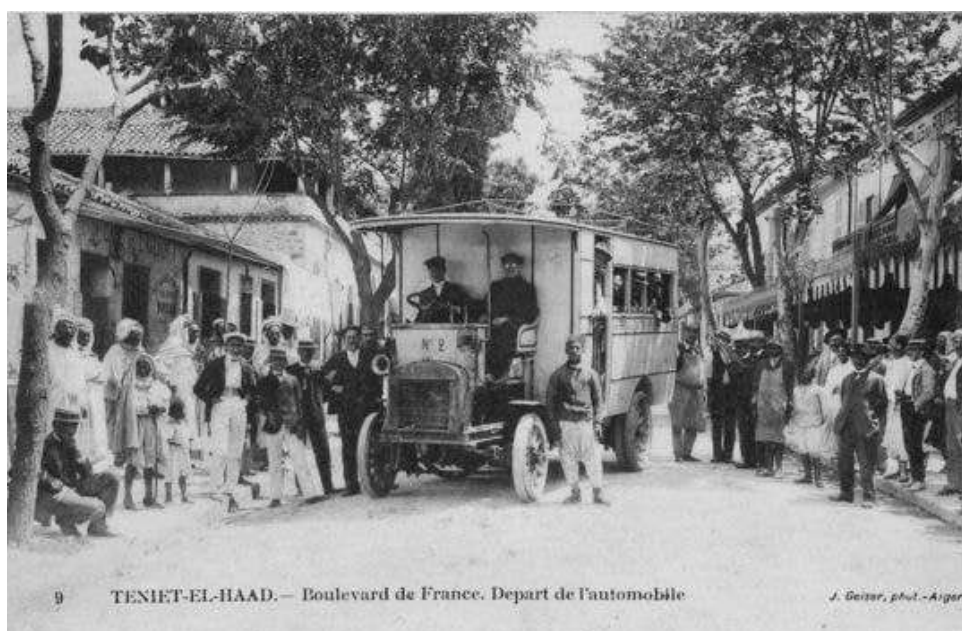
l'imposante église de style gothique. Tout en longueur, le jardin était clôturé d'une grille impressionnante terminée en fer de lance. Un pavillon en forme de parasol avait été érigé pour abriter les musiciens lors des concerts en plein air. Des dalles plates et polies constituaient la piste de danse entourée de bancs rustiques et de plates-bandes fleuries. Le long de la grille qui ceinturait la place et le jardin, des dizaines d'arbres taillés à hauteur d'homme semblaient isoler les participants à la fête du reste du monde.



Les Ténietoises étaient avides de bonne chair et de musique. Toute rencontre était prétexte à festin ! En fait, elle devenait un concours gastronomique au cours duquel chaque famille cuisinait ses meilleures recettes. Les plats, plus appétissants les uns que les autres, les sucreries et les pâtisseries s'amoncelaient sur la table commune ; nous goûtions à la cuisine de tous les coins de France comme l'omniprésent couscous... la journée finissait toujours en dansant et la soirée prenait alors des allures d'un bal populaire où plus d'une cinquantaine de familles européennes et trois à quatre familles d'Algériens "francisés" envahissaient la piste de danse. Les enfants faisaient leurs premiers pas, gauches et hésitants, sur les airs d'un accordéon ou ceux d'un vieil électrophone et sous l'œil attendri de parents fiers de leur progéniture. Je revois aussi, de l'autre côté de la barrière, les douzaines d'autres enfants moins fortunés, essayant d'escalader la haute grille, que les deux policiers du village, gourdin à la main, gardaient à distance. J'avais bien l'impression qu'ils auraient voulu être associés aux flonflons de la fête.

Tous ces lumineux souvenirs m'ont longtemps semblé être autant de rêves fracassés mais le cri d'espoir d'un écrivain algérien raisonne toujours dans ma mémoire « *rendez-moi ma vallée qu'un ancêtre inventa* »*

* Dans *Ecoute et je t'appelle*, de Malek HADDAD, éditions BOUCHENE, 2003.



Au Nord commençait la célèbre forêt des cèdres de 3 000 hectares de superficie que venaient admirer les « hiverneurs », première appellation des touristes.

Mais c'est surtout la montagne du MEDDAD et sa forêt de cèdres qui ont immortalisé TENIET.



Guy de Maupassant écrivait : « *Mais ce qui m'a laissé au cœur les plus chers souvenirs en cette excursion, ce sont les marches de l'après-midi le long des chemins un peu boisés sur ces ondulations de côtes d'où l'on domine un immense pays onduleux et roux depuis la mer bleuâtre jusqu'à la chaîne de l'Ouarsenis qui porte sur ses faites la forêt de cèdres de TENIET-EL-HAÂD* » [ALLOUMA - texte publié dans l'écho de Paris février 1889, puis dans le recueil La main gauche].

Il s'agit du Parc National des Cèdres du MEDDAD, connu sous le beau nom de « *Paradis des Cèdres* ». Il se trouve à quatre ou cinq kilomètres au Nord de TENIET, dernière étape avant les immensités désertiques sahariennes.



La poste de TENIET inaugurée en 1932

Parc National des Cèdres

Le parc national se situe près de la ville de TENIET- EL-HAÂD au Nord-ouest de l'Algérie, au centre de l'Atlas tellien et à la limite Sud du grand massif de l'Ouarsenis.

Le parc national des cèdres a été créé par arrêté gouvernemental du 3 août 1923. Il a été prélevé sur une forêt domaniale et abritant sur 3 625 hectares dont 1 000 ha de cèdres.

Le Parc abonde en sites artistiques extrêmement variés :

1. - Le Rond-point des cèdres
2. - Le KEF-SIGA
3. - Le RAS-EL-BRARET
4. - OURTEN
5. - Le Pré MAIGRAT
6. - et d'autres : le vieux cèdre "la Sultane", le cèdre Parasol, Le cèdre Messaoud (le plus gros de la forêt)

Une forêt qu'on dirait née par une magie superbe du créateur, qui a charmé historiens, explorateurs, militaires et saints de toutes les époques. Malgré une histoire tumultueuse résultant de toutes les invasions que le pays a connues, cette région est restée féérique avec une des rares cédraies d'Algérie. Le fort militaire colonial de TENIET-EL- HAÂD fut installé en avril 1843. Au cours de la même période, le génie militaire entama, sans la participation du service forestier, l'exploitation des beaux cèdres. Cette merveille naturelle attira le délégué financier JOURDAN qui construisit plus tard un chalet au Rond-point, en 1887 et l'utilisa pendant trente six

années consécutives pour y venir passer l'été avec sa famille. Le général De BONNEVAL rapportait avec une émotion particulière que « le Rond-point est un vrai paysage de Suisse ou des Alpes de Savoie, faisant ainsi procurer un séjour de rêve bien digne d'attirer l'attention des touristes ».

Le parc national des cèdres de TENIET-EL-HAÂD est situé à 150 km de la côte méditerranéenne. Sa superficie totale est de 3 425 hectares. RAS-EL-BRARET est le point culminant au parc, il atteint 1 787 mètres. C'est le premier espace naturel protégé en Algérie (3 août 1923 par le gouvernement français). Il est re-proclamé parc national des cèdres de THENIET-EL-HAD par décret présidentiel le 23 juillet 1983.

Il s'étend à travers des crêtes et des pentes et contient des étangs, sources et ruisseaux serpentant des vallonnements très profonds par endroits. Son étage bioclimatique s'étale entre le subhumide et l'humide. La cédraie de ce parc est unique dans l'Ouest algérien. Elle constitue également l'un des rares endroits dans le pourtour méditerranéen où le chêne liège végète à plus de 1600 m.

La flore comprend 450 espèces dont beaucoup sont endémiques à l'Algérie. La strate arborée comprend 1 000 hectares de cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*), 1 000 ha de chêne vert (*Quercus ilex*), 504 ha de chêne zeen (*Quercus faginea*), 460 ha de chêne liège (*Quercus suber*) et 460 hectares d'autres espèces.



289 espèces animales ont été répertoriées et inventoriées au parc dont la plupart sont protégées tels que l'aigle royal, l'aigle de Bonelli, le percnoptère, l'épervier, le chacal, le caracal, le sanglier, la buse, le porc-épic, la hyène, la genette, le chat sauvage, la belette...etc.

L'avifaune est marquée par la présence de l'aigle royal, le faucon, le vautour le busard, la chouette hulotte, le guêpier, le verdier, le pivert, le rollier d'Europe et l'engoulevent.



Le Sénateur MONTALDO

- Source SENAT -

MONTALDO René né le 7 septembre 1905 à BÔNE (Algérie) est décédé le 20 août 1969 à Paris. Sénateur d'ORLEANSVILLE-MEDEA de 1959 à 1962.



son fils Jean.

Docteur en médecine, René MONTALDO est élu conseiller général et maire (*) de TENIET-EL-HAÂD en 1948. Il exerce également de nombreuses responsabilités au sein d'organismes HLM d'Algérie, et siège au comité directeur de la caisse d'équipement pour le développement de cette région.

Le 31 mai 1959, il conduit la « liste républicaine pour une vraie fraternité » aux élections sénatoriales. Avec 435 voix sur 864 suffrages exprimés, les colistiers sont élus sénateurs d'ORLEANSVILLE-MEDEA.

Au Palais du Luxembourg, René MONTALDO s'inscrit au groupe sénatorial de la Gauche démocratique, et devient membre de la commission des finances. En qualité de rapporteur, il intervient dans la discussion des projets de loi portant fixation des crédits ouverts aux services civils en Algérie pour 1960, 1961 et 1962. Dans la discussion du projet de loi de finances pour 1962, il prend également la parole, comme rapporteur spécial, sur le budget des services civils en Algérie, et en son nom propre, sur le budget de la construction.

En séance publique, il rappelle régulièrement au Premier ministre la nécessité d'associer la représentation parlementaire des départements algériens à l'établissement du budget ordinaire de l'Algérie, ainsi qu'au fonctionnement de la caisse d'équipement pour le développement de l'Algérie, autrement que lors d'une courte discussion, arrivant sans grande préparation de détail, au cours d'une session déjà chargée et préoccupée par bien d'autres problèmes.

Membre du conseil supérieur de l'habitat en Algérie, il dénonce l'anarchie extrême dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'habitat social dans cette région et, surtout, le manque d'orthodoxie dans leur financement. Craignant qu'à laisser les choses en l'état, l'exécution du plan de Constantine, dans ce qu'il a de plus noble - son rôle social de promotion humaine au travers du logement - soit compromise, René MONTALDO souhaite, à plusieurs reprises, que le chef du Gouvernement précise, en séance publique, la politique qu'il compte entreprendre dans ce domaine.

Également membre de la commission chargée d'étudier les relations entre les communautés algériennes, le sénateur d'Orléansville-Médéa figure parmi les excusés ou absents par congé lors du scrutin public sur le projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures relatives au maintien de l'ordre, à la sauvegarde de l'Etat, à la pacification et à l'administration de l'Algérie.

Son mandat prend fin le 4 juillet 1962, en application de l'ordonnance n° 62-737 du 3 juillet 1962 consécutive à l'indépendance de l'Algérie. René MONTALDO se retire de la vie politique et s'installe à Paris, où il décède quelques années plus tard.

Il était chevalier de la Légion d'honneur, du Mérite agricole, et titulaire de la médaille d'honneur des Épidémies. Son fils, Jean MONTALDO, est journaliste et écrivain.

(*) Note de la division des Archives du Sénat : René MONTALDO était déjà maire depuis de nombreuses années.

NDLR : Le Docteur Georges DUBOUCHET a été Maire de TENIET



ETAT CIVIL

Le site ANOM n'a pas publié les registres d'état-civil de la Commune de TENIET-EL-HAAD. Cette rubrique ne peut donc pas vous être présentée.



DEMOGRAPHIE

Année 1900 = 4 000 habitants dont 600 européens ;

Année 1926 = 4 213 habitants dont 989 européens ;

Année 1954 = 7 723 habitants dont 765 européens.

La sous-préfecture du département d'ORLEANSVILLE, par sa situation au Sud de l'Ouarsenis (*l'œil du monde en arabe*), était pour notre région tellienne un bastion avancé vers les hauts plateaux, dernière étape avant les immensités désertiques sahariennes.



DEPARTEMENT

Le département d'ORLEANSVILLE fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962 avec l'index 9H.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville d'ORLEANSVILLE fut une sous-préfecture du département d'ALGER, et ce jusqu'au 28 juin 1956.

A cette date le département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'Alger fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein droit. Le département d'ORLEANSVILLE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 12 257 km² sur laquelle résidaient 633 630 habitants et possédait cinq sous-préfectures : CHERCHELL, DUPERRE, MILIANA, TENES et **TENIET-EL-HAAD**.



L'Arrondissement de **TENIET-EL-HAÂD** comprenait 11 localités :

AÏN LELOUL – BENI BOUKHAMOUS – BOU CAÏD – BOURBAKI – BOU SLIMANE – GENERAL GOURAUD – MARBOT – MOLIÈRE – TAINÉ – TROLARD TAZA – **TENIET EL HAÂD** -

MONUMENT AUX MORTS

Source : *Mémorial GEN WEB*

Cénotaphe inauguré le 11 novembre 1924, in *l'Echo d'Alger* 17 novembre 1924 (BNF - Gallica)

Le relevé n°57 180 de la Commune Mixte de TENIET-EL-HAÂD mentionne **400 noms de soldats « Morts pour la France »** au titre de la Guerre 1914/1918. **Nous avons noté les natifs et habitants du siège communal :**



Photo issue du site: theniet-el-had.skyrock.com/12.html

ACHOUCHI Rabah (1916) – ANOUILH Etienne (1914) – ANOUILH Jean (1915) – ANOUILH Jules (1915) – AOUIA Mohammed (1916) – AZOULAY Moïse (1916) – BACAVE Antoine (1918) – BALAS Saïd (1916) – BAUDY Joseph (1918) – BELAÏDABI Aïssa (1916) – BELARBI Mohand (1915) – BELGHALEM Ben Kouider (1916) – BELHAMRI Youcef (1918) – BELICHAA Djilali (1915) – BELLOUT Ben Ameer (1916) – BELMONTE Joseph (1918) – BELOUCIF Abdelkader (1915) – BEN BRIK Saïd (1914) – BENDOU Medjahar (1915) – BENNOUD Belkacem (1917) – BENSARI Ameer (1917) – BENSEFIA Hadj Ben Guettaf (1914) – BENSEFIA Mohammed (1914) – BERGUELLIL Ben Ammar (1917) – BERRADJA Mabrouk (1918) – BERRAM Ahmed (1918) – BLANC Jean (1916) – BOUAMEUR Mohammed (1917) – BOUCEDRATA Tayeb (1917) – BOUCHAÏLA Mohamed (1915) – BOUCHEKIMA Menad (1919) – BOUCHENAKH Abdelkader (1914) – BOUCHENDI Ben Messaoud (1918) – BOUDJEMA Ali (1916) – BOUGHETTAF Rabah (1915) – BOUHATTAB Moktar (1914) – BOUKADER Mohammed (1915) – BOUKTAB EL Hachemi (1914) – BOULABENE Mammour (1916) – BOULBENE Bouziane (1914) – BOULEBEN M'Barek (1915) – BOULEBENE Abdelkader (1914) – BOUMERHAB Zouaoui (1914) – BOUNAGA Ahmed (1914) – BOUNAGA Ben Yahia (1916) – BOUNOUIRA Lakhdar (1914) – BOUTELIS Belkhir (1916) – BOUTRIHA Mohamed (1918) – BOUZAK Amar (1918) – BOUZARA Boutouchent (1916) – BOUZARA Lorabi (1916) – BRAHMI Saïd (1916) – BRIECHE Aïssa (1916) – BULLION Emile (1915) – CAS Ahmed (1918) – CERBAH Saïd (1914) – CHABANE Mohamed (1918) – CHAOUN Bénéïssa (1915) – CHIBANE

Mohamed (1916) –CHIRCK Ben Kaddour (1914) –CHOUAÏ Kouider (1914) –CHOUI Bétache (1914) –DAMECHE Kouider (1914) –DECHE Benkira (1916) –DEFFANE Mostefa (1914) –DEVOUTON Eugène (1916) –DJABROUHOU Djilali (1919) –FAIDEAU Gaston (1916) –FENI Mohammed (1915) –FENNI Ben Smaïl (1915) –FERRER François (1916) –FROISSANT Lucien (1915) –GUELMANE Ben Mohamed (1918) –GUERNELMOUR Lakhdar (1918) –HALLAS Ben Idrir (1916) –HAMANI Ben Rabah (1915) –HASLI Saïd (1917) –HATTAB Hadj Ben Mohamed (1918) –HUTTER Georges (1916) –IELSCH Eugène (1918) –KECIOUER Ben Saïd (1918) –KRIKEUR Mohammed (1918) –LADJALI Noui (1917) –LEBENI Ali (1918) –LEGRAND Alphonse (1915) –LLOANCY Ernest (1916) –MALEG Boutérichen (1918) –MEBROUK Ben Hadj Merzoug (1916) –MEBROUK Benoubah (1917) –MEHAZZI Mohamed (1915) –MERMOZ Stanislas (1915) –MESSAÏ Zan (1914) –MONJAL Henri (1916) –MONZAL Louis (1915) –NACEUR Ahmed (1918) –R'ZIG Ben Aïssa (1917) –RAOUI Daoud (1917) –REDAF Ben Aouda (1915) –SAFOU Mokhtar (1918) –SEROUAL Abdallah (1915) –SIGAUD Joseph (1919) –TALI Ahmed (1915) –VAREILLE Clovis (1918) –YOUSFI Saïd (1914) –ZEGRAR Mohamed (1917) –

Nous n'oublions pas non plus nos militaires victimes de leurs devoirs à TENIET ou dans le secteur :

Le chasseur CASSARI Italo (22ans), tué le 2 mai 1958 ;
 Le brigadier CERISIER Marcel (21ans), tué le 28 juin 1960 ;
 Le sergent CHAVASSEAU Paul (25ans), tué le 16 juillet 1956 ;
 Le capitaine CHIARELLI Jean (47ans) disparu le 14 mai 1957 ;
 Le tirailleur DAVID Gérard (20ans), décédé accidentellement le 23 juillet 1961 ;
 Le brigadier DUPONT Roger (21ans), tué le 2 mai 1958 ;
 Le sous-lieutenant EMMANUELLI Pierre (23ans), tué le 15 septembre 1960 ;
 Le maréchal des logis FLEURIEL Roger (22ans), décédé accidentellement le 13 mai 1959 ;
 Le brigadier GAUTHIER Hubert (21ans), tué le 18 juin 1957 ;
 Le gendarme GAUTHIER René (29ans), tué le 10 octobre 1960 ;
 Le maréchal des logis GEORGES Daniel (22ans), tué le 8 juillet 1957 ;
 Le conducteur GILLY Raymond (21ans), tué le 31 janvier 1959 ;
 Le soldat GOUILLOUX Robert (21ans), tué le 30 juillet 1957 ;
 Légionnaire HUITEMA Théodore (22ans), tué le 5 mai 1959 ;
 Le soldat LERICHE Jacques (22ans), tué le 30 juillet 1957 ;
 Le soldat LEYMONERIE Maurice (21ans), tué le 22 mars 1957 ;
 Le colonel MENIERE de SCHAKEN B, assassiné le 14 novembre 1959 ;
 Le sergent-chef PEPE Joseph (33 ans) tué le 11 août 1958 ;
 Le chasseur ROCK Charles (22ans), tué le 2 mai 1958 ;
 Le chasseur VIAUD Joseph (21ans), tué le 2 mai 1958 ;
 Le brigadier VILLEMAIN Guy (22ans), tué le 2 mai 1958 ;

ET aussi nos compatriotes victimes d'un terrorisme aveugle et cruel :

BLANES Salvador (53ans) enlevé et disparu le 1^{er} septembre 1958 ;
 BOUKERCHE Bakti (30ans), enlevé et disparu le 1^{er} Août 1962 ;
 CALLEJA André (52ans), enlevé et disparu le 20 juillet 1962 ;

PS : CLOCHARD Raoul, Paul aurait disparu le 15 août 1962 à TENIET (si vous avez des précisions MERCI de bien vouloir m'alerter par le canal *NOTRE JOURNAL*)



Le cimetière, de nos jours, à TENIET....

EPILOGUE TENIET EL HAD

Au dernier recensement (2008) = 30 777 habitants.



L'église

devenue



Mosquée

SYNTHESE réalisée grâce aux Auteurs précités et sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

[https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie - Teniet-el-Haad](https://fr.geneawiki.com/index.php/Alg%C3%A9rie_-_Teni-et-el-Haad)

<https://theniet-el-had.skyrock.com/2.html>

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k77453s.pdf>

<http://diarrassaada.alger.free.fr/k-Eglises/Medeo-Orleansville.html>

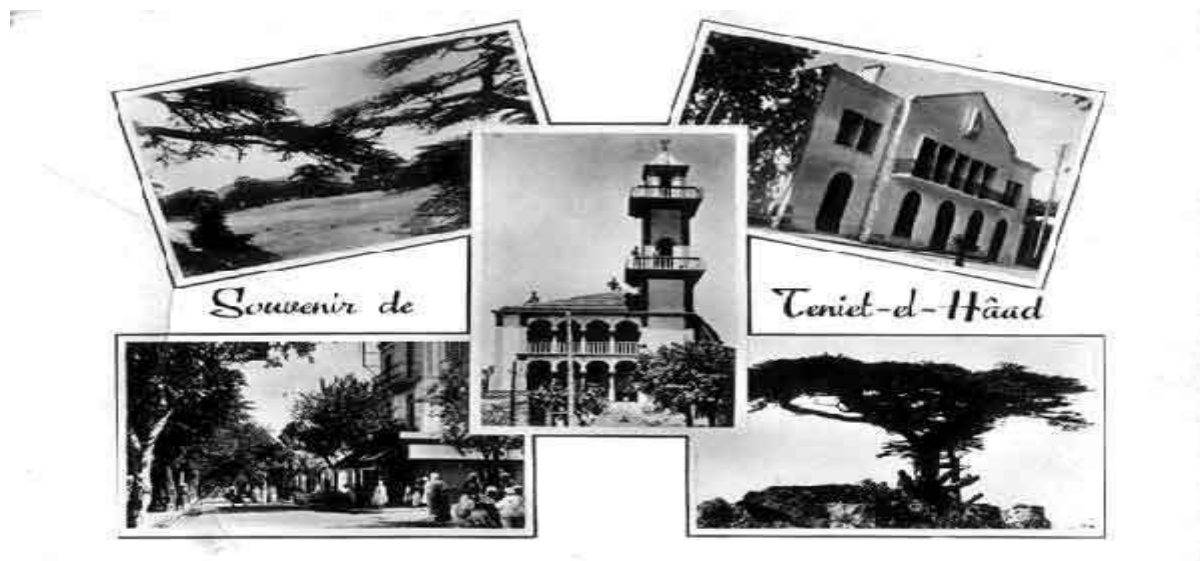
http://afn.collections.free.fr/pages/22_teni-et.html

<http://lestizis.free.fr/Algerie-1900/Villes-Villages->

https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://madoui.chez-alice.fr/madoui.article.liberte.html>

https://www.senat.fr/senateur/montaldo_rene000132.html



Vifs remerciements à MM. BLANES René et ROCH Francis (son site : <https://teniet.blog4ever.com/>) pour l'aide apportée à la réalisation de cette monographie.

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO